

Conditions de vie et de travail des enseignants

Connaissance des enseignants

→ Des enquêtes menées depuis dix ans sur le métier des enseignants ont permis d'analyser leur temps de travail et de le relier aux représentations du métier, aux pratiques déclarées et au rapport à l'institution. On a pu noter une extrême dispersion des temps et des pratiques : 20 % des enseignants déclarent plus de 45 heures de travail tandis que 20 % ne dépassent pas 30 heures durant la semaine d'enquête. Cette dispersion se retrouve dans toutes les activités qui composent ce temps et parmi toutes les catégories d'enseignants. En moyenne, la durée du temps de travail est de 38 heures par semaine « normale ». En ajoutant les recherches personnelles des enseignants, on atteint 41 ou 42 heures, soit la même durée que pour les catégories équivalentes. Ce temps est corrélé avec les pratiques professionnelles. Un tiers des enseignants décrivant des pratiques pédagogiques « centrées sur les élèves » travailleraient 3 à 4 heures de plus en moyenne, en raison du travail avec les collègues, des relations avec les parents, les entreprises ou les élèves.

François-Régis GUILLAUME
chargé de mission
Direction de la programmation et du développement

Les conditions de vie et de travail des enseignants, comme celles des professions intellectuelles en général, ont été peu étudiées. Les recherches ont surtout porté sur les pratiques professionnelles, les représentations du métier, les rapports avec l'institution ou la société. Différentes enquêtes menées depuis 1988 (cf. encadré « Sources ») avaient le même objet, mais la description du travail des enseignants à partir du temps consacré aux différentes activités permettait aussi d'esquisser une description des conditions de travail, et surtout d'établir un lien entre la description du temps, les « profils professionnels » et l'évolution du métier d'enseignant.

L'analyse concerne les enseignants du second degré. Un encart récapitule les spécificités des enseignants des écoles.

LE TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS DANS LE SECOND DEGRÉ

L'enquête de 1994 sera le pivot de notre description.

Le temps total hebdomadaire

Le total du temps déclaré par les enseignants du second degré (non compris les temps partiels et les classes post-baccalauréat) pour une semaine de mars 1994, est de 38 heures en moyenne (tableau 1). Ce temps moyen est le plus élevé en lycée : près de 39 heures 30 soit 1 heure 10 de plus qu'en lycée professionnel et 2 heures 40 de plus qu'en collège. On trouve le même écart de 2 heures 40 entre les certifiés en lycée et les certifiés en collège.

TABLEAU 1 – Temps de travail hebdomadaire des enseignants selon le corps

(Temps exprimé en heures.minutes)	Agrégé	Certifié	PEGC	PLP	Ensemble
Cours	15,49	19,07	19,11	21,36	19,13
	($\sigma = 2,51$)	($\sigma = 2,01$)	($\sigma = 1,53$)	($\sigma = 3,13$)	($\sigma = 2,44$)
dont heures supplémentaires	2,25	1,35	1,17	1,43	1,38
Préparation des cours	11,06	8,18	6,53	7,29	8,11
Corrections copies, évaluation du travail des élèves	9,13	7,25	7,15	5,20	7,13
Suivi individuel des élèves hors temps cours	0,58	0,43	0,48	1,05	0,49
Rencontres, réunions avec parents	0,18	0,28	0,38	0,11	0,26
Travail avec d'autres enseignants	1,07	1,11	1,04	1,55	1,17
Animation d'activités périscolaires	0,34	0,44	0,49	0,26	0,41
Activités de soutien hors temps scolaires	0,10	0,11	0,15	0,13	0,12
Moyenne hebdomadaire (1)	39,14	38,07	36,52	38,16	38,02
	($\sigma = 10,55$)	($\sigma = 9,39$)	($\sigma = 8,34$)	($\sigma = 8,53$)	($\sigma = 9,28$)

(1) σ = écart type.

LECTURE – Les professeurs agrégés déclarent en moyenne 39 h 14 mn de travail par semaine, dont 15 h 49 mn de cours, etc.

Pour ce total hebdomadaire, l'écart type est de 10 h 55 mn.

THÈME

Par discipline, si on met à part l'éducation physique et sportive (EPS) et les disciplines artistiques qui déclarent un peu moins de 33 heures, on retiendra surtout l'opposition entre les lettres (philosophie, français, histoire et géographie) et les autres disciplines : les littéraires déclarent 3 heures de plus.

Pour les enseignants, comme pour toutes les professions intellectuelles, le temps moyen de travail se situe au milieu d'une extrême dispersion des réponses. On retrouve d'ailleurs cette dispersion dans toutes les enquêtes réalisés jusqu'à présent : l'enquête de 1988, celle de 1990 dans les lycées techniques et professionnels et celle de 1996 auprès des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des professeurs du second degré en université.

Le tableau 2 décrit cette dispersion des temps hebdomadaires déclarés. Ceux qui déclarent ne pas avoir dépassé 30 heures la semaine précédente sont près de 20 %, tout comme ceux qui ont déclaré plus de 45 heures.

La dispersion réelle est accentuée par la méthode d'enquête mais surtout par la subjectivité. La description d'une semaine précise augmente le nombre de ceux qui déclarent des temps très bas ou des temps très élevés. La subjectivité augmente le temps moyen déclaré, surtout à cause d'une minorité qui surestime beaucoup son temps de travail. À l'inverse, une autre minorité tend à sous-estimer son temps réel en ne comptant que ce qui a un lien étroit avec les cours.

Dans un objectif de comparaison avec le temps total de travail d'autres catégories, on peut citer deux enquêtes assez anciennes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'INSEE a mené des enquêtes en 1986 et 1988 sur le temps de travail des différentes catégories de salariés. Des durées assez différentes peuvent en être déduites selon les définitions adoptées. Pour une semaine de travail normale, on arrive à des résultats très proches de celles des enquêtes menées par la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale.

Avec une définition étroite, excluant certains temps de pause, la semaine normale est en moyenne de 38 heures 05 ; avec une définition incluant les temps de présence dans l'établissement (sauf la pause de midi), on a une semaine de 41 heures 30.

Il ressort de ces enquêtes qu'une semaine normale d'enseignant est très proche des semaines de travail des catégories voisines, les cadres administratifs d'entreprise par exemple. Mais le nombre de semaines de vacances conduit à un temps annuel

Tableau 2 – Durée hebdomadaire du travail des enseignants selon le corps et la discipline (%)

	Moins de 30 h	De 31 à 35 h	De 36 à 40 h	De 41 à 45 h	Plus de 45 h	Total
Agrégé	18	21	18	19	24	100
Certifié	21	22	21	15	21	100
PEGC	20	30	24	11	15	100
PLP	15	27	21	20	17	100
Littéraire	14	17	25	18	26	100
Scientifique	16	29	21	15	19	100
Langues vivantes	19	21	22	17	21	100
Technologie	17	28	20	16	19	100
Autres disciplines	42	25	12	9	12	100
Bivalents	20	23	23	21	13	100
Ensemble	19	24	21	16	20	100

LECTURE – 24 % d'agrégés, et 20 % de l'ensemble des enseignants, déclarent une durée hebdomadaire de travail de plus de 45 h.

beaucoup plus faible. Si on traduit ensuite ce temps annuel en temps hebdomadaire moyen, une confusion peut se créer.

Le temps de cours

Le temps de cours appelle peu de commentaires : il est essentiellement déterminé par les statuts des différents corps. Le service de 18 heures hebdomadaires s'applique à la grande majorité des enseignants, à l'exception des agrégés, des professeurs de lycée professionnel (PLP), et des professeurs des disciplines artistiques et d'éducation physique.

Les deux tiers des enseignants font une ou plusieurs heures supplémentaires ; un peu plus d'une heure en moyenne.

10 % environ des enseignants sont à temps partiel (14 % des femmes et 4 % des hommes).

Le temps de cours représente la part du temps contraint qui apparente les enseignants aux autres salariés, par opposition à son temps libre qui l'apparente aux professions libérales. Les négociations sur le statut des enseignants portent essentiellement sur ce temps contraint : d'une part, sa durée hebdomadaire ou annuelle, d'autre part son contenu. Doit-on y inclure d'autres activités que les cours, et dans ce cas quelle équivalence entre une heure de cours et une heure d'une autre activité ?

Le temps de travail lié aux cours

Le temps de préparation des cours et de correction des copies totalise en moyenne près de 15 heures 30 par semaine. Les différences entre catégories sont importantes :

- par type d'établissement : en lycée, 3 heures 30 de plus qu'en collège et 4 heures 40 de plus qu'en LP ;
- par catégorie : les agrégés déclarent 3 heures de plus que les certifiés de lycée ;
- par discipline : les Lettres déclarent 3 heures de plus que Mathématiques et Sciences, dont 2 heures de plus pour les corrections.

TABLEAU 3 – Temps de préparation et de correction pour 1 heure de cours

Agrégés	1 h 17	Lettres	1 h 02
Certifiés (ensemble)	0 h 49	Mathématiques - sciences	0 h 52
Certifiés collège	0 h 44	Langues	0 h 56
Certifiés lycée	0 h 55	Disciplines technologiques	0 h 39
PEGC	0 h 44	EPS, arts	0 h 26
PLP	0 h 36	Bivalents	0 h 44
Ensemble		0 h 48	

Mais à l'intérieur de chaque catégorie la dispersion est aussi très forte. Un tiers des enseignants ne dépassent pas 10 heures alors que près d'un quart dépassent 20 heures dans la semaine.

Mais il est surtout intéressant d'en tirer des ratios : combien de temps de préparation et de correction une heure de cours demande-t elle ? (tableau 3)

Les activités découlant de l'élargissement du métier

On retrouve ici toutes les activités autres que les cours, leur préparation et la correction des copies. Elles traduisent l'enrichissement du métier par rapport à son image traditionnelle. L'incertitude sur ce qui fait partie du métier conduit à sous-estimer leur durée, d'autant plus qu'elles peuvent être informelles. En outre, ces activités se répartissent souvent d'une manière très irrégulière au cours de l'année.

En 1988, l'enquête était très détaillée (tableau 4). Il était demandé à l'enquêté d'énumérer toutes ses activités, puis de préciser le temps qu'il y consacrait. Ensuite on lui présentait une liste d'activités en lui demandant à nouveau de préciser le temps consacré.

La question ouverte (troisième colonne du tableau 4) dessine mieux l'image du métier et comporte moins de réponses « souhaitables » que la question fermée. On constate un écart important pour les relations avec les parents et le travail avec les collègues. Cet écart porte aussi bien sur la proportion d'enseignants que sur la durée moyenne. Ainsi 29 % d'enseignants seulement citent spontanément (en 1988) le travail avec des collègues, mais pour une durée de 2 heures, alors que dans la question fermée 72 % disent travailler en équipe mais le temps moyen tombe à 30 minutes. En revanche, la rubrique « recherche personnelle », qui n'a pas été reprise dans les enquêtes ultérieures, est citée spontanément par la moitié des enseignants et pour une durée de 4 heures 30. Elle est citée pour la même durée par 83 % des enseignants en réponse à la question fermée. On trouve le même ordre de grandeur avec les professeurs en CPGE.

On trouve aussi une grande dispersion dans les durées de ces activités. Dans les quatre enquêtes (1988, 1990, 1994, 1996), on retrouve les mêmes ordres de grandeur : 40 % des enseignants déclarent un temps nul ou très faible et à l'inverse 15 à 20 % déclarent plus de 5 heures par semaine. En outre, ceux qui déclarent peu de temps décrivent seulement des activités telles que le suivi des élèves ou les échanges sur les méthodes pédagogiques, alors que ceux qui déclarent des temps élevés citent des activités plus exigeantes telles que le travail sur des projets pédagogiques ou la production d'outils d'évaluation, etc.

TABLEAU 4 – Comparaison des temps de travail (enquêtes de 1988, 1994 et 1996)

	Enquête de 1988			1994	1996 CPGE	1996 PRAG (1)
	Horaire hebdo. moyen	% d'enseignants déclarant 0 heure	% citant spontanément cette activité			
Cours et activités de préparation/correction :						
Cours	19 h 31	0 %		19 h 13	15 h 01	14 h 20
Préparation de cours	7 h 50	5 %	91 %	8 h 11	10 h 06	9 h
Corrections de copies	7 h 06	9 %	86 %	7 h 13	10 h 36	6 h 40
Activités non liées aux cours :						
Recherches personnelles	3 h 49	17 %	52 %		4 h 50	6 h 30
Suivi individuel d'élèves, soutien hors cours	1 h 07	49 %	21 %	0 h 49, 0 h 12	0 h 55	1 h 30
Activités périscolaires				0 h 40	0 h 30	
Insertion, stages	0 h 09	86 %	7 %			0 h 30
Conseils de classe	0 h 52	3 %	36 %			
Réunions pédagogiques			29 %			
Travail avec les collègues	0 h 30	28 %	36 %	1 h 17	1 h	2 h 10
Parents : réunions, rencontres	0 h 35	18 %	29 %			
Autres : jurys, administration	0 h 16	71 %	25 %	0 h 26	2 h	3 h 20

(1) PRAG : professeurs agrégés.

LECTURE – Les colonnes 2, 5, 6 et 7 indiquent les temps hebdomadaires moyens déclarés par les échantillons interrogés.

Des cases vides signifient que la question n'était pas posée dans l'enquête concernée.

La colonne 3 indique le pourcentage d'enseignants ne pratiquant pas habituellement cette activité.

La colonne 4 indique le pourcentage d'enseignants ayant cité cette activité en réponse à la question : « De quoi est composée votre activité d'enseignant ? »

THÈME

Les limites des temps de travail

Les limites de ce qui fait partie ou non du travail sont difficiles à fixer. On constate que dans les entretiens où ils donnent des réponses « spontanées », sans listes préétablies, certains enseignants mentionnent des activités que d'autres ne mentionnent pas. Ceci concerne surtout deux rubriques :

– les recherches personnelles, l'approfondissement de la discipline, l'autoformation et la documentation sans lien précis avec un cours. En 1988, dans une première réponse, la moitié des enseignants avaient cité cette rubrique, puis, devant une liste d'activités, 83 % l'avaient renseignée pour une moyenne d'environ 4 heures par semaine ;

– les temps « faibles » : les interours, le temps en salle des professeurs. Cette rubrique peut être contestée : les discussions en salle des professeurs ne sont pas toujours du travail. Cependant, dès qu'il s'agit de comparaison avec celui d'autres catégories, où c'est le temps de présence sur le lieu de travail qui est en fait mesuré, cette rubrique s'avère indispensable.

En outre, c'est un des aspects de la difficulté du métier d'enseignant, que les préoccupations professionnelles débordent sur le temps libre.

On peut estimer à 4 ou 5 heures par semaine la marge de flou dans l'estimation du temps total de travail des enseignants.

Les activités annexes

Une petite proportion d'enseignants ont des activités annexes qui peuvent compléter ou parfois concurrencer l'activité principale.

16 % des enseignants disent avoir des activités annexes rémunérées, le plus souvent des activités d'enseignement. Pour 5 % il s'agit d'activités d'édition, de journalisme, d'écriture.

14 % préparent des concours, 13 % participent à des activités de recherche, 6 % ont des activités périscolaires.

Comparaison entre les résultats des différentes enquêtes

La comparaison entre les résultats des différentes enquêtes menées depuis 1988 fait apparaître, compte tenu des différences entre les questionnaires, une stabilité d'ensemble des résultats. Les différences entre les enquêtes résultent très largement de la présence ou non d'une rubrique « recherche personnelle » et à la prise en compte ou non des « temps de faible activité ».

Les variations les plus importantes sont la diminution des heures de cours, à travers les changements de statut des PEGC et des PLP, et l'augmentation du « temps de travail avec les collègues ».

Les premières analyses des temps des enseignants d'un panel d'enseignants débutants montre qu'au bout de cinq années d'exercice, les temps deviennent

très voisins de ceux de l'ensemble des enseignants. Les différences sont sensibles au cours des deux premières années, surtout la première : le temps de préparation des cours est nettement plus long (4 heures de plus au début), sa diminution étant partiellement compensée par l'augmentation des activités découlant de l'élargissement du métier.

Temps et pratiques professionnelles

Les dispersions observées dans la description des temps de travail traduisent des oppositions entre les profils pédagogiques des enseignants.

→ Les « profils » pédagogiques

Des typologies des pratiques professionnelles ont été tirées des différentes enquêtes (tableau 5). De l'enquête de 1994, on a synthétisé les positions des enseignants dans différents domaines professionnels :

- le contenu, l'efficacité et l'intensité de plusieurs pratiques pédagogiques ;
- les supports pédagogiques utilisés ;
- le rapport à la classe, l'image des élèves ;
- les objectifs de l'enseignement ; la définition plus ou moins large du métier : l'enseignant est-il aussi un éducateur et même un travailleur social ?
- le rôle pédagogique du chef d'établissement, etc.

Cette typologie dessine six profils qui peuvent être regroupés deux par deux :

- pédagogies « traditionnelles » :

1. L'enseignement, profession libérale : 10 % des enseignants ;

2. Identité disciplinaire, la transmission des savoirs : 15 %.

– profils intermédiaires :

3. Pessimistes : 22 % ;

4. Optimistes : 20 %.

– pédagogies « centrées sur les élèves » :

5. Éducateur et pédagogue : 16 % ;

6. Pédagogue et travailleur social : 17 %.

On trouve une opposition très nette entre d'une part, les deux profils les plus traditionnels (25 % des enseignants) décrivant des pratiques centrées sur la seule transmission des connaissances et une identité professionnelle plus exclusivement disciplinaire ; et d'autre part les deux profils de pédagogues (33 %) décrivant une pratique assez intense du travail avec les collègues et acceptant la dimension éducative et sociale de leur métier.

→ Profils et temps de travail

Entre les profils opposés, on trouve un écart de 3 à 4 heures par semaine : la charge de travail des « pédagogues » serait plus lourde. Toutes choses égales par ailleurs (on retrouve une dispersion forte à l'intérieur de chaque profil), l'évolution attendue par l'institution se traduit pour ceux qui sont engagés dans cette évolution par une charge de travail supplémentaire. Cette charge provient essentiellement des activités « non traditionnelles » : travail en équipe, suivi individuel des élèves, rapports avec les parents, etc.

TABEAU 5 – Temps de travail et profils professionnels

	Ensemble	Pédagogies traditionnelles		Pédagogies centrées sur les élèves		Profils intermédiaires	
		Profession libérale	La discipline, les savoirs	Éducateur et pédagogue	Pédagogue et travailleur social	Pessimiste	Optimiste
Répartition des profils	100 %	10 %	15 %	16 %	17 %	22 %	20 %
Temps de travail :							
temps de travail total :							
moins de 35 h	43 %	58 %	42 %	27 %	25 %	86 %	19 %
de 36 à 40 h	21 %	15 %	35 %	11 %	24 %	9 %	33 %
plus de 40 h	36 %	27 %	23 %	63 %	51 %	5 %	48 %
temps de travail hors cours, corrections et préparations :							
0 h	11 %	87 %	7 %	0 %	0 %	2 %	8 %
de 0 h 25 à 1 h 75	26 %	5 %	31 %	1 %	7 %	56 %	37 %
de 2 à 3 h	26 %	5 %	24 %	7 %	27 %	36 %	43 %
de 3 à 5 h	17 %	2 %	22 %	21 %	42 %	5 %	9 %
plus de 5 h	20 %	1 %	16 %	71 %	24 %	1 %	3 %
Attitude vis-à-vis de l'orientation :							
sélective	25 %	24 %	45 %	19 %	22 %	22 %	24 %
compréhensive	27 %	25 %	15 %	23 %	46 %	24 %	24 %
Image positive des élèves	55 %	47 %	52 %	63 %	45 %	49 %	73 %
Travail en équipe :							
le trouvent efficace	32 %	27 %	9 %	36 %	58 %	28 %	31 %
le pratiquent	62 %	62 %	26 %	80 %	76 %	69 %	69 %

→ Le travail avec les collègues

Aujourd'hui, dans le second degré, le travail en équipe fait partie de la définition du « bon » enseignant. Environ 80 % d'entre eux le jugent nécessaire (seuls certains enseignants les plus traditionnels y sont opposés idéologiquement). Mais la pratique n'est pas à la hauteur de cette affirmation. Pour beaucoup, il s'agit d'une pratique occasionnelle ne touchant pas au cœur du métier.

15 % environ des enseignants décrivent une pratique assez intense caractérisée par la fabrication d'outils de travail : production de supports de cours et d'exercices, production d'outils d'évaluation et préparation de séquences pédagogiques. Les mêmes travaillent aussi sur les projets pédagogiques. Les enseignants des disciplines professionnelles et technologiques sont particulièrement nombreux dans ce groupe.

À l'opposé, pour 45 % d'entre eux, ces pratiques sont occasionnelles, voire inexistantes, et se limitent au suivi des élèves ou à des échanges sur les méthodes pédagogiques.

Un groupe intermédiaire (40 %) déclare pratiquer le travail en équipe assez souvent mais pas d'une manière régulière et rarement sur des projets pédagogiques.

Ce travail concerne essentiellement des enseignants de la même discipline ou du même domaine technologique. Le travail entre enseignants de la même classe reste encore marginal alors même que la grande majorité des enseignants pense qu'il est décisif pour l'enseignement dans une classe difficile.

Certains enseignants, y compris parmi les pratiquants, ne sont pas persuadés de son efficacité. Ces exemples montrent que des opinions favorables ne suffisent pas mais qu'il faut que des savoir-faire se développent pour qu'une pratique s'installe.

LES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DANS LEUR ÉTABLISSEMENT

L'évolution du métier d'enseignant se traduit par l'augmentation du travail avec les collègues, elle passera aussi par une évolution du rapport à l'établissement.

Le temps de présence dans l'établissement

L'enquête de 1988 avait aussi permis d'obtenir des résultats sur le temps passé dans l'établissement et sur des activités annexes.

En nombre de jours de présence :
– 4 % des enseignants venaient en 1988, 5 jours par semaine dans leur établissement. Le plus souvent : les professeurs d'EPS : 81 %. Le moins souvent : les agrégés : 32 % ;
– 42 % venaient 4 jours par semaine ;
– 13 % venaient 3 jours par semaine.

Pour venir dans leur établissement, 50 % des enseignants avaient un temps de trajet aller et retour inférieur à une demi-heure, 34 % entre une demi-heure et une heure et 16 % plus d'une heure.

Si la plupart des enseignants venaient 4 ou 5 jours, souvent ils ne venaient que pour une demi-journée. 31 % (y compris les temps partiels) venaient 5 demi-journées ou moins, 21 % venaient 6 demi-journées, 27 % pour 7 demi-journées, 13 % pour 8 demi-journées et les autres plus.

Les enseignants travaillent parfois dans leur établissement en dehors des heures de cours, souvent pour utiliser les moments libres dans leur emploi du temps. Plus de la moitié des enseignants (54 %) travaillent entre 3 et 4 heures par semaine en CDI, en salle des professeurs ou dans une autre salle (enquête de 1988).

En 1994, les enseignants situaient environ un quart de leur temps de travail hors cours dans leur établissement, soit environ 4 heures 30 par semaine, mais sur la base d'une définition plus large comprenant les réunions, les rencontres avec les parents et les élèves. Cette proportion atteignait le tiers du temps hors cours pour les disciplines technologiques et dépassait la moitié pour l'EPS et les disciplines artistiques.

La majorité des enseignants, surtout en LP, disent avoir, dans leur établissement, de bonnes conditions pour travailler en dehors des cours, mais plus d'un quart sont insatisfaits de ces conditions, les autres ne sont pas demandeurs. Environ 20 % des enseignants souhaiteraient pouvoir faire l'essentiel de leur travail hors cours dans l'établissement.

Autre donnée de 1988 : le déjeuner. Une grosse moitié des enseignants (54 %) déjeune deux ou trois fois par semaine dans l'établissement. C'est souvent un temps d'échanges professionnels.

La coordination du travail des enseignants, le rôle pédagogique des chefs d'établissement

La grande majorité des enseignants (environ 80 %) pensent qu'une coordination de leur travail pédagogique est nécessaire, mais à peine un tiers disent que cette coordination existe dans leur établissement. Mais cette coordination jugée nécessaire doit

rester sous le contrôle des enseignants : des coordinateurs seraient acceptés à condition qu'ils soient choisis par leur collègues.

Le rôle pédagogique des chefs d'établissement n'est reconnu que par un petit tiers des enseignants. Les enseignants les plus investis dans le champ pédagogique se partagent à parts égales sur ce sujet. On constate cependant que ce rôle est d'autant mieux reconnu par les enseignants (et revendiqué par les intéressés) que les établissements sont de petite taille et que leur public d'élèves est en difficulté.

Le travail en classe

Le travail des enseignants peut aussi être abordé à partir du temps de travail des élèves et du fonctionnement de la classe.

L'enquête de 1996 a fait apparaître que le temps de travail attendu des élèves était très supérieur au temps de travail réel de la plupart d'entre eux (la même enquête montrait que pour les deux tiers des enseignants, il fallait non seulement travailler beaucoup à la maison, mais encore bénéficier d'une aide scolaire de la part de la famille).

Pour les élèves, le rapport entre le travail en classe et le travail hors de la classe est décisif. C'est pourquoi les études surveillées ou encadrées se sont développées en collège, mais la nature du travail en classe est aussi importante.

Ainsi, la pratique d'exercices en classe est très inégalement répandue selon les disciplines mais aussi selon les conceptions des enseignants : les professeurs de mathématiques et ceux des disciplines technologiques déclarent y consacrer plus de la moitié du temps de classe.

En outre, il a été demandé aux enquêtés de décrire une classe précise selon différents critères et ensuite de décrire leur dernière séquence d'enseignement dans cette classe : en répartissant le temps de cette séquence selon que le comportement attendu des élèves était l'écoute ou bien un travail individuel ou en petits groupes, avant d'indiquer les modalités d'organisation de la classe.

On voit s'opérer une distinction entre les enseignants qui font faire beaucoup d'exercices en classe et adoptent parfois une organisation différenciée, et ceux qui ont une pédagogie plus « frontale ». À ces pratiques de classe correspondent des contenus

différents pour le travail hors classe des enseignants. Ainsi les enseignants (fréquemment dans les disciplines littéraires) qui attendent de leurs élèves « un comportement d'écoute », corrigent des devoirs faits hors de la classe, consacrent plus de temps à l'approfondissement de leur discipline (qu'ils veulent faire aimer à leurs élèves) alors que d'autres corrigent des exercices faits en classe. Ces derniers s'adaptent plus volontiers à une classe difficile et sont moins demandeurs d'orientation sélective.



L'actualité des débats sur le temps de travail impose une optique de comparaison entre les différentes catégories de salariés. Cette comparaison s'opère autour de moyennes. On s'aperçoit d'ailleurs que la moyenne hebdomadaire de 41 ou 42 heures de travail, dans une définition large de ce temps est tout à fait comparable à celle que les enquêtes de l'INSEE montrent pour des catégories comparables telles que les cadres administratifs des entreprises. Certes, la durée des congés est nettement plus importante, mais elle est contrebalancée par la fatigue causée par le travail intense que représentent 19 heures en présence des élèves.

Les enquêtes analysées ici montrent que ce n'est pas la moyenne des temps qui importe mais l'extrême dispersion de ces temps. Cette dispersion traduit la diversité des modes d'accomplissement du métier d'enseignant selon le type d'établissement, la discipline enseignée, le contexte de l'établissement, mais aussi selon les profils pédagogiques et selon les individus. Le débat se déplace alors sur l'évolution du métier et l'émergence d'une nouvelle professionnalité, évolution déjà entamée dans les pratiques d'une minorité d'enseignants mais acceptée, sur le plan idéologique, par une grande majorité, comme le montrent les opinions sur la nécessité du travail en équipe et d'une coordination du travail pédagogique des enseignants.

Comment les statuts qui réglementent le temps « contraint » peuvent-ils favoriser cette évolution, intégrer le développement du travail en équipe autour de projets pédagogiques, tout en tenant compte de la diversité des profils pédagogiques et de l'écart entre les savoir-faire et les aspirations ? ■

Sources

- INSEE : Enquêtes de 1986 et de 1988 sur le temps de travail.
- Direction de l'évaluation et de la prospective (ministère de l'Éducation nationale) - Interrogation d'échantillons représentatifs d'enseignants du second degré :
 - décembre 1988 : 2 000 enseignants du second degré ;
 - janvier 1990 : 2 500 enseignants, chefs d'établissement et chefs de travaux de 250 lycées (125 LEGT et 125 lycées professionnels) ;
 - 1994 : 1 000 enseignants du second degré ;
 - 1996 : 400 PRAG et 200 enseignants de classes préparatoires (CPGE) ;
 - 1993-1997 : 600 enseignants débutants.

Les spécificités des enseignants des écoles

Les caractéristiques des enseignants des écoles sont en contraste très fort avec celles des enseignants du second degré et permettent de mieux comprendre celles-ci.

1. La grande majorité des instituteurs (y compris dans les écoles de ZEP) pensent que la majorité de leurs élèves sont de bons élèves et qu'ils entrent en sixième avec un bon niveau. Ils ont donc un sentiment de réussite professionnelle. La majorité des professeurs de collège pensent que leurs élèves ont un niveau scolaire très moyen.

2. La responsabilité d'une classe 26 heures par semaine crée un rapport fort aux élèves et une implication personnelle dans leur réussite ou leur échec. (Ce qui conduit peut-être à minimiser ces échecs – cf. point 1) On trouve le même phénomène chez les professeurs en CPGE, mais pas du tout dans le reste du second degré.

3. L'essentiel de la vie professionnelle se déroule dans l'école (en moyenne, seulement 6 heures de travail à la maison). Et l'essentiel du travail, aussi bien pour le maître que pour l'élève, se fait en classe. Les élèves font l'essentiel de leur travail en classe (seulement 30 minutes de travail à la maison, alors qu'en collège les enseignants attendent 3 heures de travail par jour de leurs élèves). Le maître peut donc organiser le travail de ses élèves et le différencier. À l'école, l'hétérogénéité des classes n'est pas un obstacle déterminant.

4. Le principe « un maître, une classe » ne laisse pas de souplesse pour l'accès aux équipements informatiques et à la BCD (bibliothèque centre documentaire). Les aides-éducateurs sont très utiles sur ce point et l'on peut s'attendre à une demande de pérennisation.

Le travail de l'instituteur reste solitaire, on parle peu « métier », le travail en équipe n'est pas perçu comme nécessaire (contrairement au second degré), la « 27^e heure » est rarement un temps d'échanges pédagogiques.

5. Plus les enfants sont jeunes, plus ils sont fatigués. Le métier d'instituteur est fatigant, surtout en maternelle. Pour les institutrices, la maternelle n'est pas aussi idyllique que pour les enfants. La référence fréquente à la violence est-elle un moyen d'exprimer la difficulté du métier ?

6. Les relations avec les familles sont partie intégrante du métier d'instituteur (contrairement au collège où le principal est l'interlocuteur). Les enseignants se sentent exposés et pas toujours préparés à cette fonction.

7. Dans ce corps très féminisé, on constate parmi les jeunes générations des attentes très fortes envers leur métier, ce qui n'était pas toujours le cas dans les générations plus anciennes.

Questions méthodologiques

Le calcul du temps de travail est un problème conflictuel. Le résultat est dépendant de la finalité recherchée, de la méthode employée et du statut des catégories observées. L'interprétation des résultats de ces calculs ne va pas non plus de soi : comment est comprise une phrase comme : « les enseignants travaillent en moyenne 38 heures » ?

Les enquêtes où l'on demande de décrire le temps de travail peuvent avoir deux finalités différentes :

– connaître le temps total de travail d'un corps ou d'une catégorie pour le comparer au temps des autres corps ou catégories ;

– décrire le contenu du travail pour déterminer ce qui fait ou non partie du métier.

La première finalité débouche sur les questions de rémunération et la seconde porte sur l'évolution du métier et de ses missions.

Interroger directement des salariés sur leur temps total de travail produit des réponses non sur la réalité de ce temps, mais sur les normes correspondant à l'image que les salariés ont de leur statut professionnel.

C'est pourquoi l'INSEE, dans ses enquêtes sur le temps de travail, adopte deux principes :

– les questions portent sur une période très proche et précise : la journée précédente ou la semaine dernière. Le temps de travail en général n'est jamais demandé, sauf pour mesurer la subjectivité des réponses ;

– c'est l'enquêteur qui fait le total des temps d'activité considérés comme des temps de travail.

Ce choix pose le problème des limites : qu'est-ce qui fait partie du travail ? Cette question est particulièrement délicate pour toutes les professions intellectuelles, pour toutes les professions où ce n'est pas la présence sur un lieu de travail qui détermine le temps de travail.

Les enquêtes de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) ont eu pour objet de décrire le métier d'enseignant dans ses différents aspects et notamment à travers la description du temps de travail.

L'interrogation en face-à-face ne permet pas à l'enquêté de corriger après coup ses réponses dans un sens « désirable ». Elles portaient généralement sur la dernière semaine normale de travail. L'enseignant estimait son temps de cours, son temps de correction, etc. Le nombre d'items utilisés influence le résultat : une liste trop peu détaillée tend à sous-estimer le temps réel, une liste trop longue conduit à des surestimations.

L'autonomie professionnelle se caractérise par la liberté d'organiser son temps et son travail et par l'absence de définition d'une enveloppe globale de temps. Ceci amène à distinguer deux questions :

– « Quel est le temps contraint où l'enseignant est à la disposition de l'institution ? ». Il comprend surtout les heures d'enseignement, y compris les heures supplémentaires, obligatoires ou non. Ce temps peut être élargi au temps de présence effective dans l'établissement ;

– le temps de travail autonome, dans son organisation et dans sa durée. On peut distinguer les activités les plus traditionnelles, étroitement liées aux heures d'enseignement : préparation de cours et correction de copies ; les activités relevant d'une conception plus large du métier : suivi des élèves, relations avec les parents, avec les entreprises ou les autres partenaires ; enfin des activités qui ne sont pas toujours comptées dans le temps de travail : recherches personnelles, autoformation, activités périscolaires.

Les enquêtes tentent d'estimer le temps pour une semaine normale. Certains résultats médiatisés ont été élaborés avec un objectif de comparaison avec d'autres salariés. Le nombre de semaines de vacances fait baisser le nombre d'heures d'une semaine « moyenne », qui n'est pas directement comparable avec les nombres cités ici.